



## **PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

---

### **Cabinet du vice-Président**

**MISSION ECONOMIQUE CONDUITE  
PAR SON ALTESSE ROYALE, LA PRINCESSE  
ASTRID DU ROYAUME DE BELGIQUE**

-----

**ALLOCUTION D'OUVERTURE DE  
S.E.M.DANIEL KABLAN DUNCAN, VICE-PRESIDENT  
DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE**

**Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, le 23 Octobre 2017**

- **Votre Altesse Royale, Princesse Astrid ;**
- **Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Côte d'Ivoire ;**
- **Monsieur le vice-Premier Ministre Fédéral, Ministre des Affaires étrangères et européennes du Royaume de Belgique;**
- **Madame et Messieurs les Présidents des Institutions de la République de Côte d'Ivoire ;**
- **Madame et Messieurs les Ministres, membres de la délégation Belge ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres, Membres du Gouvernement ivoirien ;**
- **Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Royaume de Belgique près la République de Côte d'Ivoire ;**
- **Excellence Monsieur l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire près le Royaume de Belgique ;**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et membres du Corps Diplomatique ;**
- **Monsieur le Maire de la Commune de Cocody ;**
- **Mesdames et Messieurs les Elus ;**
- **Mesdames et Messieurs les Hauts Fonctionnaires des Administrations Publiques Belge et Ivoirienne ;**
- **Mesdames et Messieurs les Hauts Représentants des Secteurs Privés Belges et Ivoiriens ;**
- **Honorables invités ;**
- **Chers amis des Médias ;**
- **Mesdames et Messieurs,**

C'est pour moi un insigne honneur de présider, au nom **du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA** et au nom du Gouvernement ivoirien, et en présence de **Son Altesse Royale la Princesse Astrid du Royaume de Belgique**, et du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ivoirien, Monsieur **Amadou Gon Coulibaly**, la cérémonie officielle plénière d'ouverture de la mission économique belge en Côte d'Ivoire.

- **Altesse,**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs les membres de la délégation Belge,**

Je voudrais vous souhaiter tout particulièrement, au nom **du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, le traditionnel « **Akwaba** », **c'est-à-dire la cordiale bienvenue à Abidjan**. Nous voudrions vous demander, au nom du Président de la République, de bien vouloir traduire, **à Sa Majesté le Roi Philippe de Belgique, Roi des Belges**, notre profonde reconnaissance pour l'envoi, de la Première Mission Economique Belge en Côte d'Ivoire.

Votre délégation se distingue, en effet, à la fois par la haute qualité de la personnalité qui la conduit et, celle des membres qui la composent, mais également par le nombre impressionnant des représentants du secteur privé qu'elle compte, 134 entreprises.

Je voudrais, enfin, saluer la présence nombreuse et si distinguée dans cette salle des Fêtes, de tous les participants à cette belle rencontre d'échanges. Ils sont tous des acteurs clés, chacune et chacun à son niveau, du renforcement des liens de coopération qui existent si heureusement entre la Côte d'Ivoire et la Belgique.

- **Altesse,**
- **Excellences Mesdames et Messieurs**

La Côte d'Ivoire et la Belgique entretiennent des relations d'amitié et de coopération privilégiées qui ne cessent de s'enrichir et de se renforcer au fil des années, depuis l'établissement des relations diplomatiques intervenu le **15 mars 1961**.

**Sur le plan économique**, la Belgique a été, de **1996 à 2010**, le **4<sup>ème</sup> investisseur européen** en Côte d'Ivoire, avec **42,9 milliards de FCFA (65.4 millions d'euros environ)**, grâce notamment à des investissements réalisés par des entreprises déjà installées telles que **Sea Invest, SOCFIN, SIAT, SIPEF, Brussels Airline, Zetes**, etc.

**Depuis 2011**, plusieurs autres entreprises belges se sont installées ou réinstallées dans le pays, parmi lesquelles on peut citer notamment **NHV Group, IAPS, Tractebel Engineering, Africa Trucks, SMT, Ogepar**. Ce qui a permis à la Belgique de se classer **en 2012 au 3<sup>ème</sup> rang** des Investisseurs étrangers en Côte d'Ivoire.

Cependant, **de 2014 à 2016**, les investissements directs belges se sont chiffrés, selon le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI), à seulement **6,35 milliards de FCFA (environ 9,9 millions d'euros)**, positionnant la Belgique au **5<sup>ème</sup> rang** de nos investisseurs européens.

Il est à noter, par ailleurs, que la Belgique, dans le cadre de l'initiative PPTE, a annulé, le 02 octobre 2012, **la dette bilatérale ivoirienne** d'un montant de **202,7 millions d'euros (environ 133 milliards de FCFA)**.

**Sur le plan commercial**, le volume global des échanges est passé de **298 milliards de FCFA en 2012**, à **514 milliards de FCFA en 2016**, soit une hausse globale de **72 %** en quatre années.

Malgré ce raffermissement des relations économiques entre nos deux pays, ces échanges restent, à notre avis, **bien en deçà de nos potentialités et de nos ambitions légitimes**. Il nous faut donc engager et décupler des initiatives innovantes et mutuellement avantageuses pour renforcer notre coopération et l'élever au niveau des fortes attentes des milieux économiques et d'affaires belges et ivoiriens qui ne manquent pas de projets d'investissements.

**C'est donc pourquoi nous apprécions tant la venue en Côte d'Ivoire de la Première Mission Economique Belge** qui va donner le signal d'un nouveau départ, d'une nouvelle accélération de la coopération ivoiro-belge.

- **Altesse,**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Depuis la prise de fonction effective du Président de la République, **S.E.M Alassane OUATTARA**, en mai 2011, **la Côte d'Ivoire est en chantier** dans la quasi-totalité des secteurs économiques et sociaux. La grande ambition du Président de la République, pour répondre aux besoins nombreux et pressants des populations, est de « **faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020** ».

Aujourd'hui, grâce aux importants efforts déployés, la Côte d'Ivoire jouit d'une stabilité politique, institutionnelle et sécuritaire qui se consolide chaque jour davantage.

Pour conforter les acquis sur **le plan sécuritaire et social**, le Gouvernement a instauré des cadres de dialogue et d'échanges permanents pour apporter des réponses durables aux défis sécuritaires et consolider le climat politique et social.

**Sur le plan économique, grâce à d'importantes réformes structurelles et sectorielles**, la Côte d'Ivoire a accompli **des performances remarquables** qui lui ont permis de retrouver des fondamentaux macroéconomiques solides, propices à des investissements porteurs. En attestent les principaux indicateurs économiques suivants:

- un taux de croissance du PIB de **9 %** en moyenne annuelle de **2012 à 2016**;
- un déficit budgétaire de **3,9 %** en 2016 et un ratio d'endettement de **42,4 %** du PIB en 2016;
- des exportations en hausse de **8,6 %** en 2015 et **5,9%** en 2016 ;
- un taux d'inflation maîtrisée à **1,2 %** en 2015, et **0,7%** en 2016 contre une norme communautaire UEMOA de **3 %** ;
- une consommation finale en hausse de **10,6%** en 2015 et **9,3%** en 2016 ;

- un taux d'investissement à **20,5 %** du PIB en 2016 dont **13,9 %** pour les investissements privés.

**Depuis 2012, en moyenne 63 %** des investissements effectués dans le pays relèvent **du secteur privé**. L'objectif est d'atteindre un taux de **65 - 70 % en 2020**.

Ces données traduisent la consolidation des trois principaux leviers de la croissance économique de la Côte d'Ivoire que sont **l'investissement, les exportations et la consommation**.

- **Altesse,**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Avec le Plan National de Développement (**PND**) **2016-2020**, la Côte d'Ivoire veut accélérer la **transformation structurelle de l'économie ivoirienne**. Pour ce faire, le Gouvernement place au cœur de sa stratégie le **secteur privé, tant national qu'international**, dans son rôle **de moteur principal de la croissance économique**, de créateur de richesses et de catalyseur d'une croissance plus endogène et de plus en plus inclusive.

Ce plan est adossé, comme présenté tout à l'heure, à un important programme d'investissements évalué à **30.000 milliards de FCFA (45,7 milliards d'euros)**, avec une contribution attendue du **secteur privé** national et international, à hauteur de **62,5%**.

A travers ce plan, et avec le soutien notamment du secteur privé belge, la Côte d'Ivoire veut valoriser au mieux les potentialités du pays dans les **secteurs tels que l'agriculture et l'agro-industrie, l'énergie, l'eau les mines, le pétrole, les TIC, la santé, le tourisme, le transport, les BTP et le logement**.

**Dans le prolongement de ce qui a déjà été réalisé, le Gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre, au cours des prochaines années, des réformes structurelles et sectorielles d'envergure dans plusieurs domaines, notamment :**

1. **la modernisation de l'administration publique** avec un accent particulier sur **la dématérialisation et la diminution des coûts des actes administratifs** ;
2. **la modernisation de la justice** (pour un système judiciaire toujours plus crédible),
3. **la réforme de notre système fiscal** pour renforcer la compétitivité de notre économie ;
4. **l'approfondissement du Partenariat Public-Privé** en vue d'une intégration plus poussée et mieux réussie **du secteur privé tant national qu'extérieur** dans le tissu économique ivoirien et dans les chaînes de valeur internationales.

**Le Développement du Capital Humain** constitue également l'une des priorités du pays qui laisse apparaître des niches d'investissements à combler en matière d'enseignement supérieur, de formation technique et professionnelle et d'apprentissage.

Cette priorité est également prise en compte dans le cadre du Plan National Multisectoriel de Nutrition (PNMN) 2016-2020, couvrant les secteurs de la **santé, de l'agriculture, de l'eau potable, de l'assainissement, de l'éducation et de la protection sociale**, pour un coût de **500 millions de dollars US sur la période de cinq années**.

- **Altesse,**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs,**
- **Chers opérateurs économiques belges,**

La Côte d'Ivoire devient aujourd'hui et chaque jour davantage, comme « **une terre d'opportunités et d'investissements** ». C'est donc le moment idéal pour y investir.

La Côte d'Ivoire vous offre, non seulement de réels opportunités d'investissements, mais également **une porte d'entrée** idéale, en Afrique en général et en particulier dans les **marchés régionaux des huit pays de l'UEMOA qui ont une monnaie unique le FCFA, avec plus de 100 millions de**

**consommateurs et de la CEDEAO avec plus de 300 millions de consommateurs.**

C'est donc dans cette perspective de **partenariats concrets et prometteurs** à conclure et à signer que je voudrais déclarer ouvert, au nom **du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, cet important forum économique ivoiro-belge, en vous souhaitant de fructueux échanges pour des investissements rentables et viables.

**Vive la coopération ivoiro-belge.**

**Je vous remercie de votre aimable attention.**